



Transfert PTZ ma banque a oublié 8000 euros que je dois sortir de ma poche

Par **Azerty2a20**, le **13/07/2019** à **17:45**

Bonjour à tous,

J'aurais besoin d'aide en matière de droit sur une question de transfert de prêt immobilier.

Je me retrouve aujourd'hui à devoir sortir 8 377 euro supplémentaires de ma poche pour un déblocage de fond (Projet VEFA) car ma banque m'a confirmée qu'ils ont oubliés d'inclure cette somme dans le crédit...

Je résume la situation. En 2017 j'ai acquis un appartement en VEFA => PAS + PTZ . Je décide de m'en séparer en 2018 pour acheter plus grand en VEFA aussi. Je demande alors le transfert de mon PTZ sur mon nouvel achat. Tout est OK, la banque réalise le transfert de mon PTZ et me fait un autre PAS plus élevé.

Jusque là OK. Après avoir bataillé des jours avec la banque et mettre le nez dans les papiers, j'apprend alors de la banque qu'en fait que cette somme de 8377 euros avait été débloquée en 2017 sur mon 1er PTZ et donc elle n'est plus débloquée aujourd'hui pour mon nouveau bien et la banque avait oubliée cette somme pour mon nouveau prêt car j'étais leur 1er client qui avait demandé un tranfert de PTZ Donc c'est à moi à payer les pots cassés ???

Je demande alors comment je sors ces 8377 euros ? on me répond "ben soit vous les avez sur votre compte, soit on vous fait un prêt conso" avec un taux à 3 4% bien sur Normal je vais faire un pret pour rallonger mon pret alors que je suis pas en tort contrairement à eux.

Du coup je me retrouve à écrire sur ce forum car je ne sais pas quelles sont les démarches que je peux faire pour ne pas me laisser avoir par la banque et surtout risqué de m'endetter encore plus??

Je vous remercie

Bien cordialement

Par **Visiteur**, le **13/07/2019** à **19:06**

Bonjour

Vous dites "j'apprend alors de la banque qu'en fait que cette somme de 8377 euros avait été débloquée en 2017 sur mon 1er PTZ "

Comment pouviez vous l'ignorer ?

"Donc c'est à moi à payer les pots cassés ???"

La banque a suivi votre demande, qui aurait dû comprendre cette somme.

" Je ne suis pas en tort contrairement à eux."

Les torts sont largement partagés.

Par **Azerty2a20**, le **14/07/2019** à **00:37**

Bonjour,

Moi je ne l'ignorait pas du tout car j'ai pris la précaution de garder tout les justificatifs. C'est la le service Credit de ma banque qui l'ignorait.. Quand on voud dit "Monsieur nous sommes désolé mais nous nous sommes aperçu trop tard de notre faute " vous restez sagement a attendre ??? Je suis désolé mais ce n'est pas à moi de faire leur boulot à leur place. Je suis un client qui demande un prêt immobilier je ne demande pas que mon dossier soit traiter de la sorte. Ce sont toutes mes économies qui sont parties dans ce projet immobilier et qui plus est, un projet immobilier en résidence principale donc mon appartement où je suis censé vivre avec ma famille et non pas une résidence secondaire pour louer ou autre chose.

Pourquoi alors je dois rester sagement tranquille et sortir 8 000 du chapeau au dernier moment ?? C'est pire qu'un coup de massue qu'on me met.

Cordialement